

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

Durée et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroulera le **mardi 6 juin de 8h à 12h30.**

- Si individuelle : 15 min.

Exposé 5 min. + entretien de 10 min. avec le jury

- Si collective (3 candidats max.) : 25 min.

Exposé 10 min. + entretien de 15 min avec l'ensemble du groupe (si l'épreuve est collective, le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet).

Aucun temps de préparation n'est prévu le jour de l'examen avant le passage des élèves. Le recours à des notes est autorisé, mais il appartient à l'élève de **n'y recourir que rarement** afin de ne pas altérer la qualité de son exposé oral.

Les élèves recevront une convocation de la part de l'établissement et devront être présents **15 minutes avant le début de l'épreuve.**

La fiche d'inscription à l'épreuve est à rendre dûment complétée à Sandrine Housset **avant le 17 mai**. Dans le cas d'une inscription de groupe, une seule fiche est à renseigner pour l'ensemble des élèves du groupe.

Objectifs de l'épreuve :

- Présentation à l'oral d'un des projets menés au cours d'activités pratiques interdisciplinaires du cycle 4. Au choix :

- Un **EPI** (Monde économique et professionnel ou Culture et création artistique).
- Un **parcours éducatif** (Avenir ou Citoyen ou Arts et culture).

- C'est une **soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais **sa capacité à exposer la démarche** qui a été la sienne.

Préparation à l'épreuve :

Le document « fiche de synthèse » ci-après permet au candidat de lister les différents éléments nécessaires à l'élaboration de son exposé oral, qu'il se présente individuellement ou en groupe, et peut compléter les notes de l'élève le jour de l'examen. Une nouvelle fois, il est important de rappeler que **l'exposé doit porter sur les démarches entreprises, les connaissances et compétences acquises, les contraintes et les difficultés rencontrées, les impressions ressenties et l'appréciation personnelle du projet.**

Il est primordial que les candidats **s'exercent en amont** à respecter le timing de l'épreuve en procédant à des répétitions, seul puis face à une audience, et **se rapprochent de leurs professeurs** afin d'obtenir des conseils.

Modalités de l'évaluation :

Le candidat peut présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète **ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse.** Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer. Cette épreuve orale a également pour objectif **d'illustrer l'interdisciplinarité ainsi que la transversalité des connaissances et des compétences des différents domaines du socle commun.**

Le barème et les critères d'évaluation appliqués lors de l'épreuve sont consultables sur la grille d'évaluation ci-après. **Les membres du jury évalueront les élèves en utilisant le même document.**

Pour rappel, cette épreuve permet au candidat de capitaliser jusqu'à **100 points sur les 700 points** attribuables dans le cadre de l'obtention du DNB.